

LES PRIMES ET INDEMNITÉS AUGMENTENT EN 2013

Frais de restauration, primes panier, indemnités mensuelles, frais d'hôtel voient leurs montants augmenter pour 2013.

Dans un contexte d'austérité marqué par l'autisme des employeurs à vouloir augmenter les salaires des agents IEG dans des niveaux raisonnables, les primes et indemnités sont malgré tout réévaluées cette année.

Ainsi ses applications évoluent en fonction de la variation de l'indice INSEE entre l'année 2011 et 2012, soit :

- + 2.97 % d'augmentation du montant 2012 pour les frais de restauration et prime panier.
- + 1.93 % concernant l'indemnité mensuelle pour charge de famille.
- + 6.30 % d'évolution sur les frais d'hôtellerie.

Ces nouveaux barèmes sont applicables dans toutes les entreprises de la branche, sans exception à compter du 1^{er} janvier 2013.

FO Énergie et Mines a bien entendu apposé sa signature à cet accord qui est de ce fait applicable. Pour autant, l'évolution du Salaire National de Base (SNB) continue d'être le fruit de notre revendication première.

Notre exigence est que les salariés puissent a minima rattraper l'inflation 2012 et les prévisions de l'inflation 2013, soit une augmentation du SNB de + 2.5 % minimum.

Si nous avons rappelé nos revendications salariales lors de cette négociation, c'est que celle-ci implique des primes indexées sur le SNB.



Primes et Indémnités	Montants
Indemnité mensuelle de logement imposé	84,56
Indemnité mensuelle de zone d'Habitat d'Astreinte	21,14
Indemnités pour travaux pénibles et salissants Taux journalier	19,16
Indemnités pour travaux pénibles et salissants Taux horaire	0,78
Indemnité de frais divers de stage (par semaine)	34,22
Indemnité mensuelle pour frais divers de stage	80,47
Indemnité mensuelle pour charge de famille (élèves domiciliés à moins de 250 km)	27,77
Indemnité mensuelle pour charge de famille (élèves domiciliés à 250 km et plus)	55,89
Indemnité de panier	6,88